



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 12.06.2019 / No : 20 / 2019

Ouverture : 20:00

Local : Salle polyvalente - Assemblée Primaire

Présidence	Christian Roth
Secrétaire municipal	Daniel Felley
Rédacteur du PV	Daniel Felley
Membres présents	Nicolas Dupont Gérard Birrer Alain Hugo Sébastien Rhoner Samuel Veuthey Anthony Forré

Invités présents Environ 80 personnes

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée Primaire.

Ordre du jour de la séance :

- 20.01. Lecture du protocole de l'Assemblée Primaire du 12 décembre 2018
- 20.02. Lecture des comptes 2018
- 20.03. Rapport de l'organe de révision
- 20.04. Approbation des comptes communaux 2018
- 20.05. Décharge aux organes responsables
- 20.06. Divers

20.01 LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2018

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

20.02 LECTURE DES COMPTES 2018

Le Président relève les faits marquants suivants :

Saxon est une "cité qui bouge" avec :

- la démission de M. le conseiller Stéphane Moix, excusé ce soir retenu par l'enterrement d'un membre de sa famille et l'arrivée au sein du Conseil communal de M. Anthony Forré. Le Président fait une brève éloge des qualités et du travail fourni par M. le conseiller Moix et présente M. Anthony Forré, tout en relevant sa formation professionnelle et son engagement au sein de nombreuses sociétés et associations;

- la démission de M. Pascal Bonvin, collaborateur au Service Technique. Le Président profite de le remercier du travail effectué durant les années passées à la Commune;
- l'option d'engagement d'un septième agent à la PIDR qui viendrait compléter l'effectif de six agents et la possibilité d'engager à l'avenir un agent orienté vers la police rurale;
- l'acquisition par la PIDR d'un radar répressif;
- la participation à la Suisse Bouge et à la mise en place des "mercredis à vélo";
- l'investissement d'environ un million sur deux ans pour aménager des zones 30 km/h;
- les travaux liés à l'aménagement de la piste finlandaise au Pérosé;
- le Trail de la Pierre-A-Voir qui compte de plus en plus de participants.

Saxon est une "cité en fête" avec :

- l'Amicale des fanfares organisée par le Corps de Musique;
- le Festival des fanfares démocrates radicales organisée par la Concordia;
- le concert en hommage d'Aznavor et d'Hallyday par l'Avenir;
- le FC Saxon Sports vainqueur de la Coupe valaisanne et deuxième du championnat de deuxième ligue;
- l'inauguration de la stèle qui aura lieu le mercredi 19 juin prochain en honneur des participants à la Révolte des Paysans de 1953. Cette manifestation a été organisée par l'Amicale AA+, présidée par M. Stéphane Schweickhardt;
- la fête de l'intégration avec les remerciements du Conseil aux bénévoles qui ont participé à son organisation.

Il précise également les éléments suivants :

- l'achat d'une dizaine de défibrillateurs installés à différents endroits du territoire communal;
- l'augmentation des incivilités avec des promesses de récompenses aux personnes qui aideront la Commune à démasquer leurs auteurs;
- la Commune en santé;
- la fin de la 1ère partie des travaux au Chemin du Bay;
- les travaux exécutés par le Canton sur le Pont de Saillon-Saxon;
- la pression mise par le Conseil communal sur le Département de la mobilité pour faire construire un rond-point à la hauteur du restaurant l'Etape;
- la réflexion portée sur l'aménagement d'une zone 30 km/h à l'intérieur de Gottefrey (du magasin Landi jusqu'au bar La Canasta);
- les travaux d'entretien demandés par la Commune sur la route des Mayens;
- la fin des travaux de la STEP;
- la reprise des travaux concernant le dernier bâtiment du Centre des Sources qui devrait être achevé à Pâques 2020;
- les travaux prévus au centre de Gottefrey par la société GefiSwiss avec l'aménagement d'une zone commerciale;
- le nouveau site Internet de la Commune;
- les 462 PME de la Commune qui génèrent 2500 postes de travail;
- le Forum économique prévu le 13 novembre 2019;
- les 100 ans au mois d'août 2019 de Mme Marcelle Fort;
- le fait que M. Joan Campbell et M. André Monnet, tous les deux nés en 1922, sont les hommes les plus âgés de la Commune, laquelle compte à ce jour 6096 personnes domiciliées

Le Président cède la parole à M. le conseiller Alain Hugo qui informe l'Assemblée sur les causes de la pollution du réseau d'eau potable et des actions entreprises par les ouvriers des Travaux Publics et de l'Administration.

Le Président fait un large tour d'horizon des comptes 2018.

Il rapporte sur :

- les comptes de fonctionnement des comptes ordinaires qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 5'468'746.20;
- les comptes de fonctionnement des services autofinancés qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 1'389'788.70 avant la constitution des fonds de réserve de Fr. 720'904.75;
- les investissements nets des comptes ordinaires de Fr. 3'034'884.55 et des services autofinancés de Fr. 2'537'483.95;
- les amortissements des biens faisant partie du patrimoine financier (Fr. 367'300.00) et administratif (Fr. 5'100'684.55);
- les amortissements des biens faisant partie des services autofinancés (Fr. 668'883.95).

Il apporte quelques précisions sur les dépenses de fonctionnement et sur les investissements importants réalisés en cours d'année, tout en relevant que la dette par habitant s'élevant à Fr. 1'888.00 (y compris les comptes autofinancés) correspond à un endettement faible.

Il profite de remercier les collaborateurs et collaboratrices des différents Services communaux pour leur travail assidu.

20.03 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

M. Xavier Chappot de la Fiduciaire Dini et Chappot SA donne lecture du rapport de l'organe de révision des comptes 2018 et recommande de les approuver.

20.04 APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX 2018

Aucune autre question n'étant posée, les comptes communaux soumis au vote sont approuvés à l'unanimité des membres présents, moins deux abstentions.

20.05 DÉCHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Les comptes communaux ayant été acceptés, l'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge aux organes responsables.

20.06 DIVERS

Répondant à une question de **Mme Rose-Marie Juget**, M. le conseiller Hugo fait savoir que les plaquettes des noms de rues seront livrées et posées dans le courant de cette année, notamment dans les Mayens.

A la suite d'une intervention de **Mme Annik Haarsma**, M. le conseiller Rhoner précise que deux personnes domiciliées dans les Mayens occupent le poste de First Responder avec pour missions d'accueillir et d'orienter les hélicoptères et les ambulances en cas d'interventions de secours aux résidents des Mayens.

Suite à une proposition de **Mme Eliane Pitteloud** concernant la pose d'un panneau de signalisation indiquant l'interdiction d'emprunter le Chemin des Marais Neufs sur la transversale "Fully-Pont de l'Avouillat", M. le Vice-Président Dupont fait savoir que le Conseil étudie actuellement plusieurs modifications de signalisation sur le territoire communal.

Répondant à une question de **Mme Eliane Pitteloud** concernant les places de parc au Centre des Sources, le Président fait savoir que M. Jean-Daniel Donnet-Descartes a offert la possibilité de parquer les véhicules sur sa parcelle en attendant qu'une solution mieux appropriée soit trouvée avec la société qui va exploiter la partie hôtelière du Centre des Sources. Celle-ci disposera en effet de 98 places de parc. Il relève que, suite à plusieurs contrôles, la capacité du parking au sous-sol est suffisante.

M. Jean-Charles Fournier remercie et félicite les Autorités pour leur travail et souhaiterait que

le Chemin des Croisées soit complètement fermé à la circulation pour sécuriser les enfants se rendant à l'école. Il propose de réouvrir à la circulation le Chemin de la Toule. En réponse, M. le conseiller Hugo informe que le Conseil communal est en phase de réflexion quant à la mise en place d'un sens unique au Chemin des Croisées.

M. Luc Poletti s'inquiète du manque de sécurité des enfants qui empruntent le Chemin des Ecoliers. Il propose que cette route soit mise en zone 20 km/h. M. le conseiller Hugo se dit favorable à porter une réflexion sur cette question. Le Président fait savoir, qu'à la suite d'une remarque de M. Poletti concernant les courses de trottinettes organisées par les enfants au Chemin des Ecoliers, la Commune a demandé aux entreprises participant à la construction de villas à l'Est de son habitation d'éviter, dans la mesure du possible, d'emprunter le Chemin des Ecoliers et la Rue des Lantses avant la rentrée des classes et après la sortie des écoles.

Mme Marie Blanche Ballet fait part de ses soucis quant à la vitesse des véhicules, notamment à la Route d'Ecône et à la Route de Pro-Bovey. M. le Vice-Président Dupont fait savoir que des contrôles seront effectués par la PIDR avec son radar répressif.

Répondant à une demande de **M. Jean-Charles Bruchez**, le Président donne connaissance de la répartition des dicastères au sein du Conseil communal suite à la démission de M. le conseiller Stéphane Moix.

M. Charly Farquet propose que la Commune fasse l'acquisition de plusieurs radars sympathiques, voire de faux radars, pour sensibiliser les automobilistes à réduire la vitesse de leur véhicule. M. le Vice-Président Dupont fait part de ses craintes quant à légalité de ces faux radars.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les membres présents, leur souhaite d'agréables vacances estivales et les invite à partager le verre de l'amitié.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21:30.

Le Président :

Le Secrétaire :

Christian Roth

Daniel Felley